

## **Rentrée scolaire du 2 novembre**

Nous souhaitons à votre enfant une bonne reprise après ces vacances de la Toussaint.

Nous avons essayé de tout mettre en place dans un court délai pour pouvoir appliquer les mesures imposées par le nouveau protocole du 30 octobre 2020.

Nous vous demandons, dans le respect du protocole sanitaire, de respecter les consignes, même si nous sommes certains que des ajustements seront nécessaires.

### **A l'école**

Les consignes restent les mêmes que celles imposées depuis la rentrée de septembre : pas de rassemblement devant l'école, les parents d'élèves de l'élémentaire ne doivent pas entrer dans la cour, .....

Les gestes barrières redeviennent en vigueur à peu près comme en mai.

### **A la garderie**

Les enfants seront pris en charge par le personnel à l'entrée sans que les parents pénètrent dans les locaux et idem pour le soir.

**Chaque enfant doit porter le masque à partir du CP même à la garderie.**

**Chaque enfant doit apporter son goûter et de l'eau.**

Afin de respecter le protocole et limiter le brassage, les enfants seront placés par groupe de classe, chaque groupe étant à distance d'un mètre.

Soyez ponctuels pour récupérer vos enfants car notre personnel a un travail de désinfection plus important.

### **A la cantine**

Afin de respecter le protocole et limiter le brassage, les enfants seront placés par groupe de classe, chaque groupe étant à distance d'un mètre.

### **Les TAP :**

Afin d'éviter les brassages d'élèves pendant les TAP, nous avons fait une demande auprès du directeur académique pour une modification des horaires de l'école (passage à 4 jours), le temps du confinement, en concertation avec l'équipe enseignante. Si notre demande aboutit nous assurerons un accueil le mercredi matin sous conditions.

Pour toute interrogation de votre part, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

L'équipe municipale de Périgné